

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VII.

No. 7.

Prix du numéro, 7 centims. — Annonces, la ligne, 5 centims.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 17 FEVRIER 1876

Rédaction, Administration, Bureaux d'Abonnements et d'Annonces: No. 319, Rue St. Antoine, Montréal.—GEO. E. DESBARATS, Directeur-Gérant.

SOMMAIRE

Revue Européenne.—Nos Gravures : Un instant seul : Le pont Royal-Albert : Le prince de Galles à Calcutta.—La Société de bienfaisance française.—La prime et le dévouement.—Vingt mille lieues sous les mers (suite).—Poésie : Amour et le temps.—Etude historique : Bigot et sa cour.—Nouvelles générales : Canada ; Nord-Ouest ; Europe ; États-Unis.—Un Pèlerinage à l'Île-aux-Coudres (suite).—Sa Majesté Politique.—Feuilleton : Le Brandon de Discorde, ou le Massacre de Lachine (suite).—Nécrologie : L'hon. Charles-Séraphin Rodier.—La paroisse de St. Martin et les pauvres de Montréal.—Deux Sénateurs savants.—Economie domestique.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES.—Un instant seul.—Montréal : Vue à vol d'oiseau et plan du pont Royal-Albert, d'après les débris de l'ingénieur.—Voyage du prince de Galles aux Indes : Arrivée de S. A. R. à Calcutta ; présentation des rajahs.

REVUE EUROPÉENNE

Dans notre première revue, nous avons parlé des intrigues et des combinaisons, grâce auxquelles une majorité conservatrice dans l'Assemblée législative de France avait fini par élire une majorité de sénateurs démocrates.

Nous trouvons dans la *Revue du Monde Catholique* une explication très-lucidé de cet imbroglio :

Après bien des pourparlers, des intrigues nouées et dénouées, dit M. Chantrel, il parut clair que les droites auraient une majorité de quelques voix, et que par conséquent, si elles étaient unies, les 75 nominations sénatoriales seraient à elles. Les gauches avaient aussi fini par s'unir, mais elles restaient en minorité d'une dizaine de voix.

Chacune des deux grandes fractions de la Chambre avait aussi sa liste, qu'elle tenait secrète, et dans laquelle on avait fait entrer des noms appartenant aux divers groupes dans la proportion des membres composant ces groupes.

La grande bataille commença, deux sénateurs seulement sont élus, et à l'inspection des chiffres obtenus par les candidats, quelques-uns des membres de l'extrême droite croient s'apercevoir que tous ne tiennent pas leurs engagements, et que le but du centre droit est de faire triompher les orléanistes, les parlementaires, au détriment des royalistes. Devant ce résultat, ils se trouvent déçus. Les gauches, qui ont besoin de quelques voix de plus, leur font des avances ; on s'entend pour exclure les hommes du centre-droit, et le résultat des scrutins qui suivent est de faire passer des sénateurs de gauche et des sénateurs d'extrême droite. Grand scandale et grande fureur dans le camp des parlementaires, embarras visible d'appréciation parmi les royalistes, qui peuvent bien approuver le but poursuivi par M. de La Rochette et ses amis, mais qui jugent leur évolution dangereuse au point de vue politique, plus dangereuse encore au point de vue religieux, puisqu'elle a pour effet d'introduire dans le sénat des hommes également hostiles à la royauté et à la religion.

M. Chantrel indique ensuite le moyen qu'il y aurait eu d'éviter un jeu aussi risqué :

Nous pensons que si l'extrême droite, bien unie, avait posé nettement ses conditions, le centre-droit et la droite modérée se seraient vus obligés de lui accorder davantage ; dans le cas contraire, en portant ses voix sur des candidats dévoués à la royauté, elle eut tenu en échec les gauches et le centre-droit, et celui-ci, pour rendre enfin l'élection possible, eût été forcé d'en venir à composition.

Cependant, considérant entr'autres choses que si "le radicalisme est un fléau destructeur, le libéralisme est un ver rongeur qui laisse l'apparence de la vie là où la mort règne déjà," le chroniqueur "n'ose se prononcer sur une question aussi grave," et trouve "qu'il est trop tôt pour porter un jugement définitif."

Le groupe des *cherou-léger*, que présidait M. de La Rochette, n'a pas eu de ces hésitations. Sur 73 membres dont il se compose, 14 suivant quelques personnes, 10 selon quelques autres, ont été les seuls à suivre leur chef, qui a cru devoir offrir sa démission. Elle a été promptement acceptée, malgré une lettre publiée dans l'*U-*

nion et dans laquelle M. de La Rochette expliquait sa conduite et sa nouvelle position. A la réunion où M. de la Monneraye a été élu président, une délibération a été prise dans laquelle il est dit : " Nous repoussons formellement l'idée d'une alliance avec des groupes de l'Assemblée, dans lesquels se rencontrent avec les adversaires les plus décidés de la monarchie légitime, des ennemis avoués de l'Eglise et de l'ordre social-chrétien, et nous persistons dans cette politique royaliste qui veut rester catholique et conservatrice."

Ainsi voilà encore une scission dans un des groupes qui fractionnaient déjà la droite.

Comme on pouvait s'y attendre, le *Correspondant* va bien plus loin que la *Revue du Monde Catholique* ; mais ce qui est plus remarquable, c'est que l'*Univers* se prononce carrément dans le même sens, quoiqu'avec un peu plus d'égards pour M. de La Rochette et ses amis. Le chroniqueur politique du *Correspondant*, au contraire, ne leur ménage point ses sarcasmes :

Le parti conservateur, dit M. Auguste Boucher, est vaincu par des transfuges de son armée autant que par ses ennemis, et c'est affaibli par cette défaite inattendue qu'il se présente aux batailles décisives dont lui-même a marqué le rendez-vous pour les mois prochains. Voilà les effets de cet événement. Tels sont les dangers auxquels nous précipite la politique odieuse qui, durant ces treize jours, a mêlé dans une si scandaleuse union le royalisme de M. de La Rochette, le césarisme de M. Rouher, le républicanisme de M. Thiers et le radicalisme de M. Gambetta. Et si la volonté du pays n'y remédie virilement, on peut affirmer que le mal est un des plus graves auxquels la France ait été en proie depuis 1871.

Rivaux de ceux qu'ils ont vaincus, ils restent, dans leur victoire, ennemis les uns des autres ; mais ils ne sont pas seulement une coalition où l'on se hait et l'on se méprise ; ils sont une coalition comme on n'en vit jamais, puisqu'ils ne s'accordent pas plus pour fonder que pour renverser un gouvernement. Ils ne se contentaient pas même de vouloir détruire un parti ; à la vindicte qui anéantit, ils ont joint le commerce qui trafique ; ils se sont plus encore associés comme des actionnaires qu'alliés comme des hommes d'état ; à défaut du gouvernement, ils se sont partagé le sénat ; et c'est ce mélange de profits personnels si grands, et de bénéfices politiques si petits, qui rend cette coalition différente de toutes celles qu'aura mentionnées l'histoire du régime parlementaire.

L'écrivain s'efforce de plus de prouver que l'extrême droite, elle-même, aurait eu un plus grand nombre de ses membres d'élus, s'il n'y eût pas eu cette défection.

Pour en finir et résumer dans des chiffres, qui ont aussi leur éloquence, l'importance de ce coup de théâtre inattendu, disons que sur les 75 sénateurs à vie élus par l'Assemblée, 7 appartiennent à la droite, 10 à l'extrême droite, et 8 au groupe Lavergne ; et que les 50 autres ont été désignés par M. Thiers et par M. Gambetta dans les rangs des trois gauches (1).

Préoccupée de la constitution du Sénat et de la loi électorale, qui a trait à son propre renouvellement, l'Assemblée législative a encore ajourné les lois complémentaires, qui ont rapport à l'organisation de l'armée, si impatiemment attendues depuis trois ans par tous ceux qui s'intéressent à l'avenir militaire de la France. Au moment où de si graves événements se préparent en Europe et dans le monde entier, ce n'était peut-être pas le temps de dire :

(1) Comme nous terminions, les dépêches télégraphiques nous donnaient un aperçu du résultat des élections départementales. Il paraît d'un côté que la majorité est aux républicains, et que d'un autre côté les diverses nuances conservatrices, tant républicaines que non-républicaines, forment aussi une majorité.

cedant arma togæ. Certes, et on a pu le voir dans notre première revue, nous sommes loin de nous faire illusion au point de croire que la France pourrait de sitôt se lancer dans de nouvelles aventures ; mais s'il est vrai que c'est de longue main qu'elle doit se mettre en état de reprendre en Europe la position qui lui appartient, elle n'a point cependant pour cela un instant à perdre. Ce doit être un progrès continu, sage, mais incessant.

C'est ainsi qu'a fait la Prusse, qui n'a cessé de préparer lentement et silencieusement la terrible revanche de 1870. Aujourd'hui, non contente encore de ses succès, et prévoyant des luttes à venir, elle achève la réorganisation militaire du nouvel empire d'Allemagne.

Ses forteresses, dit un officier distingué, qui écrit dans la *Revue Britannique*, ses forteresses sont prêtes ; son matériel de chemin de fer est doublé ; les gares et le personnel qui leur est nécessaire sont en état ; le fusil Dreyse a disparu totalement pour faire place au fusil Mauser ; le matériel d'artillerie est achevé, et au printemps prochain les réserves seront appelées pour en connaître l'emploi ; les *landwehrs* sont constitués en Alsace ; des projets de forteresses mobiles sont acceptés ; enfin, une nouvelle division de cavalerie va être constituée en Alsace, pour faire face à celle qui existe déjà à Lunéville et se jeter immédiatement sur le territoire français, en cas d'invasion. De nouveaux règlements pour le tir à la cible de l'infanterie, pour la conduite des voitures et les exercices ont été mis entre les mains des cadres, etc. Tout, en un mot, est prêt à être mis en mouvement dans cet ensemble gigantesque de forces, si bien dans les mains de l'état-major de Berlin.

En face d'aussi formidables préparatifs, il est au moins malheureux que les lois sur le commandement, sur l'état-major et sur l'administration, qui avaient été promises, n'aient pas été passées ; il serait bien plus malheureux encore que la France, déchirée par les factions, vit s'accroître, par le résultat des élections prochaines, les difficultés et les dangers de sa situation intérieure.

Au commencement de décembre, la réouverture du Reichsrath a remis en scène, devant un public sur lequel il exerce une véritable fascination, le fameux prince-chancelier, qui a fait sa rentrée en assez bonne santé pour faire soupçonner que la maladie dont on a tant parlé avait pour but d'inquiéter l'opinion et de préparer les esprits à voter l'impôt sur la bière. Cet homme a toutes les audaces ! S'attaquer à ce liquide si chéri du peuple allemand ! (2) Que pourra-t-il respecter après cela ? Il n'y aura réellement que la choucroute qui pourra se vanter d'être inviolable... et encore, qui sait ?

Liebnecht, un des députés radicaux, a profité de l'impopularité de cette mesure pour tonner contre le militarisme, qui ruine l'Allemagne ; il a même eu le courage de reprocher à Bismark d'avoir fait trois guerres en dix ans, et rendu inévitable une nouvelle guerre encore plus terrible que toutes les autres.

Pour que l'on se permette de tenir un tel langage en présence de l'omnipotent chancelier, il faut que l'esprit public ait bien changé en Allemagne. Nous nous rappelons avoir assisté à une séance du Reichsrath en 1867, à l'époque où se discutait la question du Luxembourg.

Un député du Schleswig-Holstein monta à la tribune. Il se sentait tellement isolé, il était tellement intimidé, ou du

(2) D'après le télégraphe, Bismark aurait encore eu une rechute.

moins gêné par les chuchotements, les sourires ironiques de son auditoire, qu'il lisait plutôt qu'il ne déclamaient un discours imprégné d'idées républicaines, et, (on nous l'assura) *anti-prussiennes*. Il paraît que la dose devint trop forte, quoiqu'administrée d'une manière assez peu vigoureuse, car le président rappela, de lui-même, l'orateur à l'ordre. Celui-ci ayant usé de son droit d'en appeler à l'assemblée (à peu près de la même manière que la chose se fait ici en Canada), la Chambre se leva presque unanime à l'appui de la décision de son président. Alors le pauvre député censuré, au milieu des murmures d'improbation, jeta son manuscrit par terre et quitta la tribune, refusant de continuer son discours. M. de Bismark partit gravement du banc des ministres pour remplacer l'orateur. Il n'était pas encore rendu à la tribune que des applaudissements éclataient de toutes parts. Aux premières phrases qu'il prononça, ce furent des battements de mains, des trépignements, des éclats de rire. Nous demandâmes à nos voisins ce qu'il pouvait avoir dit de si extraordinaire. " Il a dit, nous fut-il répondu, que ce monsieur, comme un écolier, avait lu sa leçon, et que comme un écolier, il s'était fâché et avait jeté là son cahier." Franchement, *ce n'était pas fort* ; mais on a toujours tout l'esprit que l'on veut avoir lorsqu'on est si complètement le maître !

Il n'y a point, du reste, aujourd'hui que les députés radicaux qui osent dire au militarisme son fait, comme l'a osé le courageux Liebnecht. Les conservateurs catholiques, et ceux qui, sans appartenir à la religion de la minorité, par esprit de justice et de prudence, font cause commune avec elle, se sont montrés assez souvent très-indépendants et très-irrespectueux. Les rigueurs excessives du prince, sa coupable et honteuse ingratitude envers des populations qui n'ont marchandé ni leur sang sur les champs de bataille, ni leur fidélité dans les crises intérieures, ont déjà porté leurs fruits.

Irrité de ces résistances et toujours le même, Bismark a conseillé au roi de Bavière un acte d'absolutisme qui rappelle celui par lequel le chancelier s'était autrefois imposé à l'attention de l'Europe et avait conquis une notoriété, alors peu enviable, mais que ses succès et surtout les imprudences de Napoléon III ont changée depuis en une si grande et si éclatante célébrité. Malgré un vote hostile de la Chambre, Louis II conserve son cabinet libéral. Ainsi le pays, qui s'était prononcé, trouve une résistance inattendue dans la volonté personnelle du souverain, position d'autant plus humiliante pour la nation, que personne n'ignore que c'est à la pression du gouvernement impérial que le souverain lui-même obéit. La Chambre se soumettra-t-elle, ou le souverain aura-t-il recours à de nouvelles élections ? Celles-ci ne feraient probablement qu'accroître la difficulté ; les sentiments catholiques et la répugnance pour la domination prussienne, qui ont donné la majorité au parti conservateur, n'auront pu que gagner en intensité par la conduite peu constitutionnelle du roi.

Malgré les dangers que l'injustice du gouvernement allemand envers les catholiques accumule sur sa tête, on ne peut nier que cet empire étend partout son influence et qu'elle devient une sérieuse menace pour toutes les autres puissances, pour l'Angleterre elle-même, qui a vu ce